

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 41

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/01/2023

Réuni le : 02/02/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention avec l'association Lecture en tête

La convention a pour objet d'accompagner à la lecture les lycéens et de promouvoir la jeune lecture contemporaine. Dans le cadre des rencontres scolaires du Festival du Premier Roman et des littératures contemporaines, l'association Lecture en tête souhaite notamment : sensibiliser à la lecture et la découverte de la littérature contemporaine francophone au travers du premier roman ; former et accompagner à la lecture de celle-ci les enseignants, rendre le public jeune acteur d'un festival...

Le coût de l'adhésion annuelle : 40.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 03/02/2023 15:47:37

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du procès verbal du CA du 24 novembre 2022

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 42

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/01/2023

Réuni le : 02/02/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le procès verbal du CA du 24 novembre 2022

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Les membres du Conseil d'administration approuvent le procès verbal du CA du 24 novembre 2022

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 43
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/01/2023
Réuni le : 02/02/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Utilisation commune pour tous les membres de la communauté éducative du logiciel régional TDC Sécurité pour renseigner le Document Unique.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 44

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/01/2023

Réuni le : 02/02/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Renouvellement du contrat de maintenance et d'assistance du logiciel de gestion de la restauration avec l'entreprise ARD

Coût annuel de la prestation : 1 572.86 € ttc

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 03/02/2023 15:51:24

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don à l'association LES FOINS DE LA RUE

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 45
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/01/2023
Réuni le : 02/02/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le don

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don à l'association les foins de la rue
Demande de petits matériels informatiques devenus obsolètes et voués à la destruction.
Le chef d'établissement propose de faire un don à l'association pour les matériels suivants :
5 écrans avec câble d'alimentation ;
3 souris d'ordinateur ;
3 claviers ;
Câbles VGA HDMI

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 46

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/01/2023

Réuni le : 02/02/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du ,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Dotation Globale Horaire et de la structure du lycée à la rentrée 2023

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 3

Contre : 5

Abstentions : 12

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 47
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/01/2023
Réuni le : 02/02/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à JESI , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

VOYAGE SCOLAIRE A JESI DU 01 AU 08 mai 2023
Les membres du Conseil d'Administration autorisent le Chef d'établissement à signer les contrats liés aux voyages et à émettre les ordres de recettes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 03/02/2023 15:51:55

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : TARIFS DES FLUIDES MAI 2022

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 48
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/01/2023
Réuni le : 02/02/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la tarification
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Les dernières informations actualisées pour 2022 des tarifs de fluide communiquées par DRFIP sont les suivants :
Electricité : 0.17 €/KWH ;
Abonnement électricité : 11.30 €/mois ;
Eau : 3.48 €/m3 ;
Gaz : 0.091 €/KWH

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 49
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/01/2023
Réuni le : 02/02/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à CANNES , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :
CANNES DU 21 AU 27 MAI 2023
Les membres du Conseil d'Administration autorisent le Chef d'établissement à signer les contrats liés aux voyages et à émettre les ordres de recettes.

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 50

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/01/2023

Réuni le : 02/02/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ROME , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

VOYAGE A ROME DU 10 AU 15 AVRIL 2023

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le Chef d'établissement à signer les contrats liés aux voyages et à émettre les ordres de recettes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Charte des voyages scolaires modification

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 51
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/01/2023
Réuni le : 02/02/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la modification à la charte des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Charte des voyages scolaires
Modification de la charte des voyages scolaires adoptée au CA du 27/04/2017 modifiée le 04/01/2019 qui porte le coût journalier par participant à 85.00 € après toutes les aides déduites avec un coût maximum à 600.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 52
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/01/2023
Réuni le : 02/02/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de participation à l'achat de fournitures dans le cadre d'actions d'entretien dans un EPLE
La région participe à l'achat de fournitures de luminaires LED en remplacement de l'éclairage existant.
La participation de l'action s'élève à 40 575.60 €
Les travaux de remplacement seront réalisés par les personnels techniques du lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye
Prénom : Pierre
Signé le: 03/02/2023 15:52:42

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 54

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/01/2023

Réuni le : 02/02/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du

- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 01/12/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

Oui Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 3

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0